

## RAPPORT DU MAIRE

Très chers amis,

Notre administration a entrepris un travail de révision des dépenses ainsi que des façons de faire à la Municipalité. En certains cas, il est vrai, cela bouleverse des habitudes considérées comme immuables au fil des ans. Mais notre objectif avoué est d'utiliser de la façon la plus efficace possible chaque dollar que nous confient les citoyens, et nous comptons continuer en cette direction.

Nous avons poursuivi la matérialisation de nos engagements. La protection du Lac Fortin s'avérant l'un d'eux, nous avons ainsi adopté le Règlement portant sur la renaturalisation des rives et la protection du Lac Fortin. Notamment, ce règlement exige des propriétaires riverains à planter des végétaux sur une certaine bande de leur rive. La plantation de ces espèces végétales permet au lac de "respirer", d'éviter son réchauffement et de contribuer à filtrer les polluants qui pourraient l'affliger. Il est à noter que les efforts de revégétalisation ont été effectués au fil des dernières années par l'APELF et la Municipalité, le règlement venant cimenter tout le travail déjà réalisé à ce jour, tout en adressant ce qui reste à faire. Il en va de la pérennité du lac.

Notre administration s'est engagée à améliorer et à paver progressivement notre réseau routier, ainsi qu'à avoir un plan de gestion et de remboursement de la dette municipale. En ce sens, cette année, nous avons créé un poste de directeur des travaux publics, ce qui est en ligne avec nos engagements. À notre arrivée au conseil, nous avons donné une direction claire sur le fait que l'état des routes devait être largement amélioré. Un plan de formation et de mise à niveau des connaissances des employés est actuellement en cours de réalisation, le but étant d'assurer une polyvalence. En ce qui a trait aux travaux publics, nous avons repris le travail dans le rang trois Nord et poursuivons la planification de ceux à venir dans le rang trois Sud. L'arrivée du directeur des travaux publics a apporté des changements sur les priorités d'action - des travaux non-prévus, mais jugés prioritaires, ont été effectués : des ponceaux ont été remplacés, dans le rang 4 Sud et le rang Sainte-Catherine entre autres, des opérations telles que le nettoyage de ponceaux ont aussi été réalisées, ce qui n'avait pas été effectué depuis une quinzaine d'années. Il y a aussi eu la réparation de regards surélevés dans le village. La Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau pickup Toyota Tundra 2011 déjà équipé de feux jaunes ainsi que d'une flèche lumineuse pour assurer la sécurité lors de travaux. Nous avons aussi optimisé la relation entre la Municipalité et les citoyens, par l'instauration d'un système de traitement des plaintes et même d'un numéro d'urgence rejoignable en tout temps.

Nous avons travaillé à compléter l'aménagement du terrain de baseball. L'agrandissement de la surface de jeu s'est fait selon les normes du domaine, en plus de l'aménagement des aires pour les spectateurs, disposant désormais de superbes estrades. Ce projet a été rendu possible en partie grâce à une levée de fond populaire toujours en cours - je tiens à remercier tous les donateurs.

Conformément à notre engagement visant à informer le citoyen, notre administration a réalisé cette année plusieurs initiatives en ce sens. D'abord, la réfection complète du site web municipal s'avérait un point de départ. La page d'accueil permet un accès rapide à la dernière édition de VIC Action, l'intégral de la plus récente séance municipale (avec BeauceTV) ainsi que les avis publics et les dernières nouvelles. Il s'agit de l'un des premiers sites municipaux en

Beauce à être de type responsive, convenant parfaitement aux téléphones intelligents. Nous avons apporté un soin important afin que toutes les éditions de VIC Action y soient incluses, en plus de tous les anciens Echo Municipal, de même que les VIC Action remontant à 2007 et auparavant, qui sont progressivement intégrés au site. Nous avons également créé une nouvelle section regroupant tous les procès-verbaux des séances régulières ou spéciales - on a ainsi pu remonter jusqu'en 1997 à l'époque des conseils municipaux de MM. Eudore Perron et Benoit Prévost ! Selon un journaliste avec qui je me suis entretenu, aucune autre municipalité en Beauce n'offre quelque chose de comparable, remontant au mieux au milieu des années 2000. Pour nous, aucun effort ne doit être ménagé pour offrir une totale transparence vis à vis les contribuables. La Municipalité a également procédé à l'implantation d'un panneau électronique au coeur du village, permettant ainsi de mieux communiquer les événements et nouvelles d'intérêt, ce projet ayant été rendu possible avec l'apport du fonds du Pacte rural de la MRC Robert-Cliche ainsi que d'une contribution de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce - nous tenons à les remercier de leur appui.

En mai dernier, le conseil municipal a procédé au dévoilement des armoiries, projet ayant démarré il y a plus d'une dizaine d'années. En se basant sur l'expérience d'autres villes/ municipalités disposant d'un logo et d'armoiries, le logo demeurera présent la plupart du temps, alors que l'utilisation des armoiries sera exclusivement réservée au conseil municipal. Bravo et merci à toutes les personnes ayant collaboré à leur réalisation !

Dans l'optique de relations gagnant-gagnant, nous avons multiplié les partenariats entre la Municipalité et des organisations locales, soit qu'en échange d'une contribution monétaire déjà existante, la Municipalité a négocié des bénéfices pour les contribuables. Nous souhaitons que la Municipalité soit perçue comme un partenaire de premier plan, plutôt qu'une entité qui imprime des chèques. Ainsi au cours de la dernière année, nous avons renouvelé notre partenariat avec les Festivités Western, nous en avons conclu un second avec la Télévision Communautaire de Saint-Victor, et l'été dernier, un troisième avec la Fondation Aube Nouvelle. Ces partenariats concrétisent notre vision où l'on souhaite appuyer financièrement une cause bien de chez nous, tout en maximisant le retour pour les payeurs de taxes.

Nous avons réalisé tout cela, tout en poursuivant le remboursement de la dette municipale. Jusqu'ici, nous n'avons contracté aucun nouvel emprunt, et nous sommes d'avis que le fait de limiter autant que possible le recours à des emprunts permettra à terme de dégager des sommes qui doivent actuellement être consacrées aux paiements en capital et intérêt sur la dette. Pour 2015, ce sont 847 000\$ qui furent affectés au service de la dette, cela représente tout de même 22% du budget municipal.

#### ÉTATS FINANCIERS 2014

Le rapport financier au 31 décembre 2014 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 4 045 423 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 4 199 763 \$ entraînant un déficit de 154 340 \$. Cedit déficit sera absorbé par le surplus non affecté. Le conseil municipal prépare et décide du budget en fonction, notamment, des informations et des chiffres communiqués par la trésorerie. Malheureusement pour 2014, le conseil municipal a procédé à la préparation du budget et à l'affectation de certaines sommes en fonction d'informations incomplètes. En effet, le conseil municipal pensait pouvoir bénéficier d'un montant de 227 354\$ alors qu'il s'est avéré que les conditions pour en bénéficier n'étaient pas rencontrées. Le déficit s'explique par cette situation. Sans ces informations incomplètes, le

rapport financier de la Municipalité aurait affiché un surplus de 73 014\$. Quant à lui, le montant de 227 354\$ est toujours disponible et en fonction des règles en vigueur, devrait être affecté à la dette en 2016.

## LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2015

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 8 décembre 2014, un budget autorisant des dépenses de 3 907 834 \$ pour l'année 2015.

## LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2016

Pour la prochaine année, le projet de plus grande importance s'avérera certainement celui de la mise à niveau des installations en eau potable, notamment la réfection et la réorganisation des conduites et de la route sur la rue Commerciale, dans le secteur entre le réservoir d'eau et la route Bizier, ainsi que la construction d'une centrale de chloration mécanisée. Démarré l'an dernier, le rehaussement de la signalisation routière (remplacement de panneaux, mise aux normes, etc.) devrait être complété. Le processus de municipalisation du Stade des Bâtisseurs est enclenché et devrait aussi aboutir en 2016. Terrain de baseball : nous souhaitons valoriser les autres parcelles de terrain entourant l'aire de jeu, des évaluations sont en cours. Nous avons aussi d'autres partenariats actuellement en négociation avec des organisations de Saint-Victor, et devrions être en mesure de procéder à des annonces dans les mois à venir.

Je tiens à remercier personnellement chaque membre de mon équipe : Xavier pour la rigueur de son travail avec le Service Loisirs & Tourisme ainsi qu'au niveau de la politique familiale, Marco pour son grand savoir en matière de mécanique et pour ses avis judicieux sur les travaux publics, Gino pour sa grande disponibilité et son jugement critique dans le cheminement des grands dossiers, Louise pour son enthousiasme à l'établissement de notre future politique culturelle locale, Jérôme pour son travail dans la protection de nos lacs Fortin et des Cygnes et d'assurer à leurs riverains une meilleure qualité de vie, et enfin, Nancy dans ses efforts avec les Festivités Western et pour sa motivation à favoriser l'achat local.

Notre équipe a la volonté d'agir et d'accomplir, et c'est ensemble que nous pouvons réaliser tout cela. S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,

Jonathan Valère Bolduc  
Maire